

# **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 9 / 0 2 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 3 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : F.974.12.P.00483

## **1 Intitulé du projet**

Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'équipement et mise en service du forage TAKAMAKA sur la commune de Saint Philippe

## **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

### **2.1 Personne physique**

Nom

LEBRETON

Prénom(s)

Pierre

### **2.2 Personne morale**

Dénomination

CAsud

Raison sociale

CAsud

N° SIRET

2 4 9 7 4 0 0 8 5 0 0 0 3 3

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

THIEN AH KOON

Prénom(s)

André

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
17° d)	Dispositif de captage d'eaux souterraines en Zone de Répartition des Eaux (en limite) avec une capacité de 100 m³/h

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le forage "TKMK1" (BSS003HDT) se situe sur la parcelle AL0042, accessible depuis le chemin Takamaka via la RN2 à Saint-Phillipe. Ce forage a été réalisé entre novembre 2019 et février 2020 pour la distribution en eau potable de la commune. Actuellement, il est équipé d'un tubage, d'une crépine, d'une plateforme et d'une margelle.

Les travaux envisagés comprennent :

- L'équipement du forage pour un débit de fonctionnement de 100 m³/h ;
- La création du réservoir de 1 500 m³ ;
- La pose de la conduite d'adduction en DN250 jusqu'au chemin Takamaka sur 1400 m.

Le raccordement de la conduite au réseau existant est réalisé dans un marché de travaux connexe.

Les besoins en eau estimés à long terme (2040) sont de 1290 m³/j soit 470 850 m³/an.

#### 4.2 Objectifs du projet

A ce jour, les secteurs de distribution de la commune sont alimentés par le forage de Basse Vallée (90 m³/h) et par l'interconnexion avec le réseau de la commune de Saint-Joseph (achats d'eau). Le Rapport Annuel du Délégué fait remonter un manque de ressource sur la commune, lié à cette unicité, qui a conduit à une baisse inquiétante de la nappe du forage de Basse Vallée et une augmentation de la conductivité (risque d'introduction du biseau salé).

L'équipement du forage TKMK1 permettra donc de fournir une eau de qualité captée en profondeur (198m), naturellement protégée par la couverture géologique.

La CASUD pourra ainsi subvenir aux besoins des habitants et habitantes tant sur un aspect quantitatif que sur un aspect qualitatif et rééquilibrer la pression exercée sur les ressources.

---

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se réaliseront en plusieurs phases :

- Installation du chantier
- Phase de terrassement : les volumes de terrassements sont limités par une implantation optimale du réservoir (environ 1800 m<sup>3</sup> de déblai) ,
- Génie-civil : création des bâtiments techniques (chambre de forage, chambre de vannes, réservoir),
- Phase d'équipements : mise en place des équipements du forage (pompe, colonne d'exhaure), de la tuyauterie et des équipements hydromécaniques (vantelleres notamment), équipement électrique (groupe électrogène en secours notamment) et de télécommunication,
- Phase de VRD : aménagement de l'accès, mise en place de clôture et de portail, traitement des eaux pluviales vers réseau EP existant, aménagements paysagers, ...

En parallèle se réaliseront les travaux de pose de canalisation pour le raccordement au réseau existant le long du chemin Takamaka (1,5 km maximum en DN250). Le raccordement de la conduite au réseau existant au niveau de la RN2 sera réalisé dans un marché de travaux connexe.

---

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation du forage consistera en :

- le suivi des paramètres du forage : débit, paramètres physico-chimiques, chlore libre, niveau piézométrique, état des équipements,
- le suivi du réservoir : suivi de l'état des équipements, suivi des niveaux, vidange annuelle vers la ravine Takamaka
- l'entretien du site

Un système de chloration sera présent sur site pour l'injection en ligne. Deux bouteilles de chlore seront stockées sur site (2 x 49 kg). L'exploitation du site consistera également au suivi du stockage et de l'injection du chlore.

---

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet :

- d'un permis de construire
- d'une demande d'autorisation au titre du code de l'Environnement pour la rubrique 1.1.2.0 "exploitation d'un forage d'un volume prélevé total supérieur ou égal à 200 000 m<sup>3</sup>/an" et 1.3.1.0 "Ouvrages, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées d'une capacité supérieure ou égale à 8 m<sup>3</sup>/h"
- d'une demande d'autorisation de distribution et d'instauration de périmètres de protection au titre du code de la Santé Publique

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
- Débit (sur 22h) - Débit annuel - Niveau statique de l'aquifère - Rabattement maximum de la nappe à 173 m <sup>3</sup> /h - Volume de stockage	- 100 m <sup>3</sup> /h - 803 000 m <sup>3</sup> /an - 1,1 m NGR - < 10 cm - 1500 m <sup>3</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Chemin Takamaka

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : Saint Philippe

Code postal : 9 7 4 4 2 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 5 5 ° 7 9 ' 5 3 " E Lat. : 2 1 ° 3 1 ' 9 6 " S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

\_\_\_\_\_

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

RNU, Zonage risque inondation, ZNIEFF 2, Aire d'adhésion du PNR

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

Area reserved for project description and authorization details.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II , n°040030001, "PERIPHERIE DU PITON DE LA FOURNAISE"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans aire d'adhésion du Parc National de la Réunion

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation uniquement
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé le 10 mai 2012. Porté à connaissance du 18/02/2022 pour aléas inondation et mouvement de terrain
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage fera l'objet d'une autorisation au titre du code de la santé publique pour établir son périmètre de protection
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un prélèvement de 100 m <sup>3</sup> /h sur 22 heures soit 2200 m <sup>3</sup> /jour à l'horizon 2040 soit 803 000 m <sup>3</sup> /an dans une nappe souterraine (198 m)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux qui ne seront pas valorisés sur site (remblaiement des tranchées, aménagements extérieurs autour du réservoir) seront évacués en centre agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à rééquilibrer la pression exercée sur les ressources à l'ouest de la commune. La création et la mise en route du forage TAKAMAKA fait partie du programme du SDAEP Casud.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichage a déjà été réalisé. En phase travaux, toutes les dispositions seront prises pour minimiser l'impact du chantier sur l'environnement, notamment par la mise en place d'un protocole biosécurité pour minimiser le risque de dissémination des espèces exotiques envahissantes.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichage a déjà été réalisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	62 m <sup>2</sup> sont en zone aléa fort pour le risque inondation. Aucun aménagement n'est prévu dans cette zone.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à alimenter les populations en eau potable. La sécurisation du site vise à protéger la ressource en eau (alarme anti-intrusion, protection tête de forage, site clôturé, etc)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le groupe électrogène, mis en place en cas de coupure EDF, pourra occasionnellement produire du bruit. Le site est isolé et une étude acoustique est prévue.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, rejet d'eau du forage en cas de trop-plein (dysfonctionnement ponctuel) ou de vidange du réservoir pour entretien annuel. Le rejet se fait dans la ravine Takamaka, comme pour les essais du forage.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ravine Takamaka

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le débit prélevé est cohérent avec la ressource souterraine disponible. L'ensemble des équipements et instrumentation permettront d'effectuer un suivi précis de la ressource et de prévenir d'éventuelles dégradations. Un hydrogéologue agréé a été nommé afin de fournir des préconisations pour la phase travaux et la phase d'exploitation. L'ensemble des paramètres du forage sera donc maîtrisé. Compte-tenu du faible impact du projet sur l'environnement, il nous semble que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Lettre d'accompagnement du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Etude d'impact écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

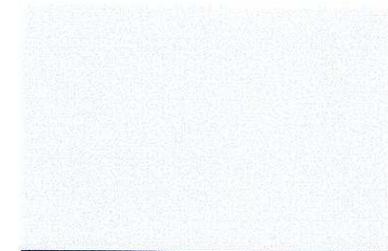
Nom THIEN AH KOON

Prénom ANDRE

Qualité du signataire PRESIDENT CASUD

À LE TAMPON

Fait le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_



Signature du (des) demandeur(s)  
*Le Président de la CASUD*

*André THIEN AH KOON*